

# SAINT HILAIRE SOUS CHARLIEU

A scenic view of a park in Saint-Hilaire sous Charlieu, France. The image shows a large tree with autumn foliage on the left, a wooden gazebo with a bench inside on the right, and a gravel path in the foreground. The background is filled with more trees and a clear blue sky.

2022

## LA VIE MUNICIPALE

Mot du Maire	Page 3
Le personnel communal et l'état civil	Pages 4-5
Nos Conseillers Départementaux / Nos réalisations	Page 6
Les infos pratiques	Page 7
Le CCAS / Cérémonies	Page 8
Urbanisme	Page 9

---

## LES INFOS DIVERSES

Démarches administratives	Page 10
Recensement militaire / Maison des Services publics	Page 11
Paroisse Sainte Marthe	Page 12
Bon à savoir	Page 13

---

## L'ÉCOLE ET LE PÉRISCOLAIRE

École privée Sainte Alexandrine	Pages 14-15
Accueil périscolaire	Page 16

---

## LA VIE ASSOCIATIVE

Ressins-Villages / Les jeunes	Page 17
Le Comité des Fêtes	Pages 18-19
L'atelier vannerie / Le club de l'amitié	Page 20
Les folkeux / L'amicale boules / La gym	Page 21
Autour du Grand Couvert	Pages 22-23
Les classes en 2 / Les anciens combattants	Page 24
La chasse	Page 25

---

## LES NUMÉROS UTILES

Annuaire / Contacts	Pages 26-27
---------------------	-------------

---

## A LA DÉCOUVERTE DE ...

Le chemin du Grand Couvert	Pages 28-29
Recettes d'autrefois	Pages 30-31

## CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Page 32

Photos de couverture :

1ère page et dernière page : square du Commandant AUCOURT

## Chers Saint-Hilairiaux,

En 2022, nous avons retrouvé une vie normale mise entre parenthèses pendant la crise sanitaire, nous avons repris nos activités, nos loisirs et nos rencontres...

Mais où est la normalité dans un monde bouleversé ?

La guerre en Ukraine, aux portes de l'Europe, a réveillé des terreurs du passé, mais a aussi fait naître une solidarité remarquable. Nous avons, vous avez été solidaires d'un peuple massacré, dému-ni et désorienté.

Cette année, les bouleversements climatiques et la hausse des énergies affectent encore plus nos modes de vie et nous contraignent à changer nos habitudes.

Le Conseil Municipal sensible à ces préoccupations, met en œuvre des solutions pour limiter son impact sur l'environnement et maîtriser le budget communal. Cela se traduit par des plantations de vivaces pour réduire les arrosages ; par une modification des consignes de chauffage dans les bâtiments publics revues à la baisse ; par le remplacement des ampoules par



des luminaires LEDS et par des extinctions nocturnes de l'éclairage public un peu plus longues que celles initiées depuis 2011.

Et pour continuer à vous offrir des services publics de qualité, nous maintenons nos engagements avec la réfection des voiries et l'entretien du patrimoine communal.

Notre village attire de nouveaux habitants, nous pouvons nous en réjouir. Cet été, une cérémonie a été organisée pour accueillir les familles et les bébés de l'année, à cette occasion nous avons fait connaissance en partageant un verre de l'amitié.

Au sein de notre commune, la convivialité est toujours très présente, notamment grâce aux nombreuses associations qui participent largement à l'animation en proposant tout au long de l'année des rendez-vous festifs et chaleureux réunissant petits et grands, familles et amis.

A l'heure des réseaux sociaux et des liens virtuels, nous sommes nombreux à apprécier ces moments de fêtes, de partage et d'échanges. Comme nos aînés, qui ont pris plaisir à se retrouver à l'automne, lors du repas du CCAS offert par la municipalité.

Mais les réseaux sociaux sont aussi importants pour relayer les informations de Saint Hilaire avec l'application panneau-pocket, ou encore avec les enfants de l'école qui se sont mis en scène dans une vidéo pour faire un appel à dons.

Enfin, je tiens à remercier tous les conseillers et le personnel communal pour leur investissement et leur disponibilité, ainsi que tous les bénévoles de nos associations pour leur engagement. Grâce à vous, il fait bon vivre à Saint Hilaire, chacun participant à l'attractivité et au dynamisme de notre village. C'est avec bienveillance et optimisme que tous ensemble nous construisons demain.

Je souhaite à chacun d'entre vous une très bonne et heureuse année 2023, des vœux de santé, de bonheur et de paix.

Merci à Didier LACHIZE et à la commission communication pour la rédaction de ce bulletin.  
Très bonne lecture,

Florence LEBLANC

# LE PERSONNEL COMMUNAL

## LES AGENTS TITULAIRES



**Fabienne THEVENET**  
Secrétaire principale

**Jacquis MONNET**  
Espaces verts,  
voirie, assainissements

**Véronique LAUNAY**  
Secrétaire d'accueil  
Directrice accueil périscolaire

## LES AGENTS TEMPORAIRES



**Fabienne PERRIN**  
ATSEM et périscolaire



**Justine LAURENT**  
Périscolaire

## PRESTATAIRE



**Pascal DESMONNET**  
Espaces verts,  
voirie, assainissements

## ETAT CIVIL

### DÉCÈS / INHUMATIONS

- Mr Bernard LAFAY
- Mme Gisèle STEINKE, épouse FENZL
- Mme Madeleine FOREST , épouse ANGELINI
- Mr Gérald FAQUET
- Mr Camille VAGINAY
- Mr Auguste BOUGAIN
- Mr Gérard LEVI ALVARES
- Mme Michelle MONCORGER , épouse DARMAIZIN
- Mme Gabrielle CHARNET , épouse THORAL
- Mme Simone PERARD

le 05 février 80 ans  
 le 23 février 87 ans  
 le 23 février 77 ans  
 le 03 mars 48 ans  
 le 05 mai 87 ans  
 le 01 août 64 ans  
 le 21 juillet 90 ans  
 le 10 octobre 97 ans  
 le 17 octobre 96 ans  
 le 24 octobre 91 ans



NAISSANCES

Conrad DUMONT  
le 30 décembre 2021



Oriane FOREST  
le 23 janvier

Malo DURAND  
le 4 mai



Célestin GARNIER FAYOL  
le 15 avril

Ambre HEITZMANN  
le 31 août



Camille BOULY LIBEAU  
le 17 avril



Rose MAHIER RENARD  
le 11 juillet



April LESPINASSE  
le 1er décembre



Diego FOIVARD  
le 24 décembre



Cindy JOMAIN  
et Julien PERCHE  
le 11 juin



Alice HERICK  
et Philippe LAURENT  
le 23 juillet



Amandine CHAPON  
et Pierre-Alexandre BERNADRIN  
le 3 septembre



Kelly COMBARET  
et Maxime DEMURGER  
le 25 juin



Maéva GINET et Vincent FOREST  
le 6 août



NOCES D'OR

Gabrielle et Jean CRUZILLE  
le 18 juin  
Renouvellement des vœux

MARIAGES

PACS

## NOS CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX

### Des conseillers départementaux engagés pour vous dans le canton de Charlieu

Dans une période particulièrement complexe, le Département est en première ligne, aux côtés des habitants. Grâce à notre vigilance quant au bon usage de l'argent public, mais également aux innovations et projets portés par la majorité départementale, nous avançons et nous nous donnons les moyens de mener à bien nos missions à votre service.



Au cours de nos rencontres sur le terrain, nous constatons l'engagement des élus locaux, le dynamisme des associations et le bien être des habitants dans nos villages. Nous sommes à votre écoute, avec bienveillance, pour contribuer chaque jour au maintien de la qualité de vie dans notre canton de Charlieu. Jérémie Lacroix vous reçoit notamment à l'occasion de ses permanences, ouvertes à tous, un samedi matin par mois à Belmont-de-la-Loire et à Charlieu.

Vous pouvez compter sur nous pour agir pour vous et vous défendre. C'est ce que nous nous employons à faire, chaque jour, avec nos collègues de la majorité au Département de la Loire, dans le cadre d'actions concrètes : réhabilitation des collèges, développement de voies vertes, sécurisation des routes départementales, lutte contre la désertification médicale, soutien aux associations, accompagnement des personnes en difficulté. Sincèrement, **Clotilde ROBIN et Jérémie LACROIX**

## NOS REALISATIONS

### Voiries :

Les travaux de réfection des voiries, actés en 2022, 1700m Chemin de la Grande Grange, 300m Chemin des Noyers, 75m Impasse de la Rebaudière, ont pris du retard et seront réalisés par l'entreprise Pontille au printemps 2023. Le goudron n'échappe pas la hausse des matériaux et des énergies, coût total des travaux **59 875 €**, subvention du Département **21249 €**.

### Aménagement paysager :

**7850 €** de travaux paysagers ont été réalisés par l'entreprise Chartier Paysages au lotissement du Midi, plantation d'arbustes, de couvre-sol ..., les fossés ont été recreusés pour permettre un meilleur écoulement des eaux.



### Logements communaux :

Après le départ des locataires, le conseil municipal a décidé de rénover les logements communaux afin de les moderniser :

- **29 700 €** de travaux ont été réalisés dans le logement des chênes, pour l'aménagement d'une cuisine équipée et de la salle d'eau avec pose de toilette à l'étage, la peinture des murs, le remplacement des convecteurs électriques et des menuiseries extérieures ; ces travaux ont bénéficié de **7000 €** d'aides du Département.

- **22 500 €** de travaux ont été réalisés dans le logement communal situé au 1er étage de l'ancien presbytère pour l'aménagement d'une cuisine équipée, le remplacement de tout le revêtement de sol, la peinture des murs et la mise en conformité du tableau électrique.



### Eclairage public :

Afin de réduire les consommations d'énergies, tous les luminaires de l'éclairage public vont passer à la technologie LED, coût des travaux **45 918 €** financés par le SIEL, le reste à charge communal est de **20 663 €**. Dans le même souci d'économie, les luminaires publics du Grand-Couvert ont été déposés, ils seront remplacés par des lampes extérieures.

Les heures d'extinction de l'éclairage public sont de 22h00 à 6h00 sur l'ensemble du territoire de la commune de Saint Hilaire sous Charlieu, sauf les nuits du vendredi au samedi et samedi au dimanche, l'éclairage public de la traversée du bourg RD49 et de la rue de l'église sera interrompu de 2h00 à 6h00.

# LES INFOS PRATIQUES

7

## MAIRIE

Le secrétariat est ouvert au public :

Lundi de 15 h 30 à 18 h 30

Mercredi de 9 h à 12 h

Jeudi de 16 h 30 à 18 h 30

Vendredi de 9 h à 12 h



PanneauPocket : Saint-Hilaire-sous-Charlieu 42190

Nouveau site internet : <https://saint-hilaire-sous-charlieu.fr>

Pour communiquer une information concernant une animation dans la commune, des photos (dans le respect du RGPD), veuillez contacter la mairie.

## LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES

En raison de la fluctuation des prix de l'énergie, nos tarifs peuvent évoluer.

Tarifs des locations :

### Habitants de la Commune

- Petite salle..... 100 € (+50 € le 2ème jour) 1 fois/an\*
- Les 2 salles..... 250 € (forfait pour 2 jours) 1 fois/an\*

\* A partir de la 2ème location, c'est le tarif Comcom qui s'applique.

### Habitants de Charlieu-Belmont Communauté (Comcom)

- Petite salle..... 150 € (+80 € le 2ème jour)
- Les 2 salles..... 370 € (forfait pour 2 jours)

### Hors Comcom

- Petite salle..... 200 € (+100 € le 2ème jour)
- Les 2 salles..... 500 € (forfait pour 2 jours)

Le Forfait comprend la vaisselle, l'électricité, l'eau, le chauffage et le wifi.  
Caution : 500€ avec attestation d'assurance obligatoire et copie de la carte d'identité.

## BASCULE

Pour l'utilisation de la bascule communale, renseignez-vous en Mairie.

## GÎTE DU GRAND-COUVERT

Pour réserver, renseignez-vous en Mairie.

## TARIFS DES CONCESSIONS CIMETIÈRE

Cimetière	Colombarium 1 à 2 urnes	Colombarium 3 à 4 urnes
30 ans : 75€ / m <sup>2</sup>	15 ans : 480€	15 ans : 630€
50 ans : 120€ / m <sup>2</sup>	30 ans : 650€	30 ans : 800€

A la période de la Toussaint, les familles possédant une concession au cimetière sont priées d'effectuer le nettoyage avant le 31 octobre, de même pour tous les travaux effectués par les entrepreneurs.

**Information :** les tombes à perpétuité non entretenues seront reprises après procédure par la commune. Pour toutes questions, contactez la mairie.

## RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES

En semaine paire, ramassage tous les 15 jours

**LE JEUDI**



## LE CCAS

Vendredi 25 novembre, dans la salle des fêtes André Précloux, tous les membres du CCAS se sont mobilisés pour servir les repas aux 45 personnes qui ont répondu favorablement à l'invitation de la commune.

Cette année encore, nos aînés ont pu déguster des produits préparés par des artisans locaux, le traiteur Lamure de Pouilly, les fromages de la ferme du Vieux Bourg et les pâtisseries de Sensation Cacao.

Les Folkeux du Grand Couvert sont venus animer le moment du dessert, quelques danseurs les ont rejoints sur la piste.



Les doyens du jour : Madame **Lucienne BARNAY 86 ans** et Monsieur **Robert GONDARD 85 ans**



Cette rencontre annuelle a été encore un moment riche en partage et convivialité.

Des colis de Noël sont apportés aux personnes qui n'ont pas pu participer au repas.

Les jeux de société et de cartes ont clôturé cette agréable journée et tous se sont donnés rendez-vous l'année prochaine.

Les membres du CCAS sont disponibles, pour une aide auprès des habitants en difficultés, des personnes isolées, des personnes vulnérables, pour des visites à domicile, n'hésitez pas à les contacter.

Les membres du CCAS : Florence LEBLANC, Claire DEFAYE, Delphine LAMURE, Lucie LEHNERT, Cédric MICHAUD, Catherine PREVITALI, Gérard CHAPON, Bernadette FONTIMPE, Martine MAINARD, Denise MILLET et Marie-Christine ROCHE.

## CEREMONIES



Accueil des nouvelles familles  
et des bébés  
**10 juillet**



A la mémoire des  
victimes des conflits  
**8 mai et 11 novembre**

A nos morts pour la France





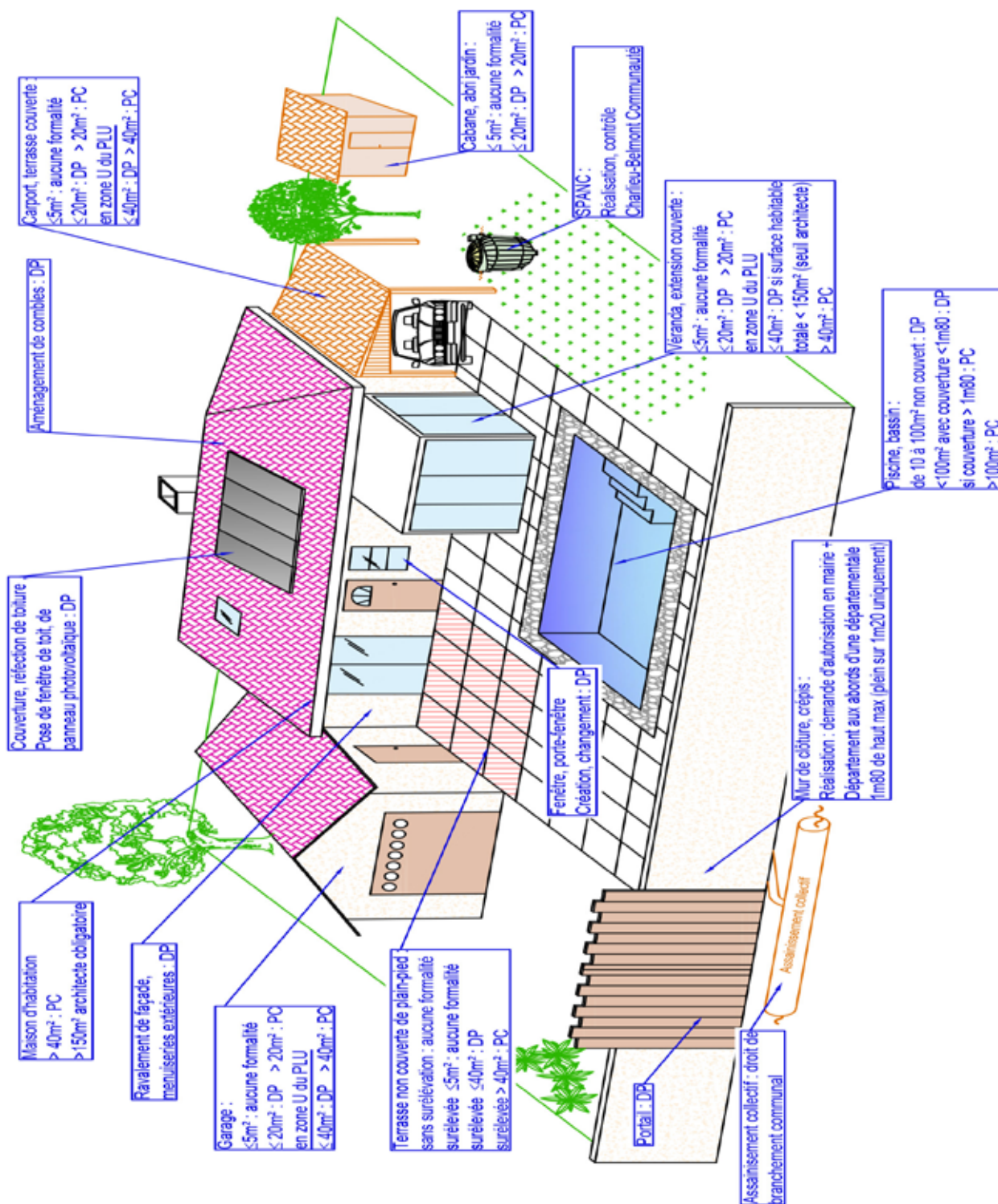
## Vous êtes propriétaires et vous souhaitez faire des travaux ?

- Toutes les interventions touchant l'extérieur de votre maison doivent faire l'objet d'une demande d'autorisation de travaux.
- Tous les travaux sont soumis au respect du PLU et dans le bourg ils sont soumis à autorisation de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF).
- Simple Déclaration Préalable : DP / délai d'instruction 1 mois + 1 mois en zone ABF
- Permis de Construire : PC / délai d'instruction 2 mois (maison individuelle et ses annexes) + 1 mois en zone ABF
- Les autorisations d'urbanisme se font en ligne :

<https://charlieu-belmont.geosphere.fr/guichet-unique>

Vous retrouvez tous les CERFA sur :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319>



# DEMARCHES ADMINISTRATIVES

**VOUS VENEZ DE VOUS INSTALLER DANS NOTRE COMMUNE !**

Présentez-vous en Mairie.

## CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

- Valable **15 ans** pour les personnes majeures.
- Valable **10 ans** pour les personnes mineures.
- Gratuite, sauf en cas de perte ou vol (25 €).



Les cartes d'identité délivrées à des personnes majeures entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 sont prolongées d'une durée de validité de 5 ans, sans aucune formalité. En revanche, pour les personnes mineures, la durée de validité reste de 10 ans, elles doivent donc faire l'objet d'un renouvellement.

## PASSEPORT

- Valable **10 ans** pour les adultes.
- Valable **5 ans** pour les mineurs, (ils ne sont plus inscrits sur le passeport des parents).
- **86€** pour les personnes majeures.
- **42€** pour les mineurs de plus de 15 ans.
- **17€** pour les mineurs de moins de 15 ans.

Depuis le mois de mars 2017, les cartes d'identité sont biométriques. Seules les mairies équipées du système peuvent recevoir et traiter les dossiers.

Pour notre commune il s'agit de **Charlieu**.

Vous devez faire vous-même votre préinscription. Pour cela, il suffit de créer son compte personnel sur site : <https://ants.gouv.fr>

Puis prendre rendez-vous à la mairie de Charlieu : **04.77.69.33.89**

Munissez-vous de votre préinscription et de toutes les pièces justificatives demandées.

## MARIAGE

Retirer le dossier à la mairie du lieu du mariage, minimum trois mois avant la date.

## PACTE CIVIL DE SOLIDARITÉ (PACS)

Depuis le 1er novembre 2017, les enregistrements, les modifications ou les suppressions d'un PACS, se font auprès de la mairie du domicile.

Les formulaires sont téléchargeables sur le site : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

## RECONNAISSANCE AVANT NAISSANCE

Démarche à effectuer à la mairie de votre domicile, munissez-vous d'une pièce d'identité des futurs parents et d'un justificatif de domicile.

## AUTORISATION DE SORTIE DE TERRITOIRE MINEUR NON ACCOMPAGNÉ

L'autorisation de sortie de territoire d'un mineur non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale est rétablie depuis le 15 janvier 2017.

Vous pouvez télécharger le Cerfa N° 15646\*01 sur le site : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

## INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Il faut avoir 18 ans et être de nationalité française.

Adressez-vous à la mairie de votre domicile, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile, ou allez sur internet [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) rubrique papiers-citoyenneté-élections.

Les jeunes à 18 ans sont inscrits d'office par l'intermédiaire du recensement militaire.

Elections : veuillez vous inscrire en mairie afin de voter lors des prochains scrutins.



Les filles et les garçons âgés de 16 ans doivent venir se faire recenser à la mairie de leur domicile.

**C'est une obligation.**

**Documents à fournir :**

- la carte d'identité,
- le livret de famille,
- un justificatif de domicile des parents (facture eau, électricité..).

**Régularisation :**

Si les délais ont été dépassés, il est toutefois possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans en procédant de la même manière que pour un recensement classique.

A la suite du recensement, la mairie délivre une attestation de recensement. **Celle-ci est notamment nécessaire pour se présenter aux examens** (dont le permis de conduire) et concours publics avant l'âge de 25 ans.

**La mairie ne délivre pas de duplicata.** Cette attestation doit donc être conservée soigneusement. En cas de perte ou de vol, il est toutefois possible de demander un justificatif au bureau du service national dont vous dépendez.

### Quand venir ?

- Vous aurez 16 ans en Janvier, Février ou Mars avant le 31 Mars,
- Vous aurez 16 ans en Avril, Mai ou Juin avant le 30 Juin,
- Vous aurez 16 ans en Juillet, Août ou Septembre avant le 30 Septembre,
- Vous aurez 16 ans en Octobre, Novembre ou Décembre avant le 31 Décembre.

Si vous désirez une information plus personnalisée, ou obtenir des renseignements complémentaires, contactez votre organisme chargé du service national dont les coordonnées figurent sur le site : [www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc)

## MAISONS DES SERVICES PUBLICS-FRANCE SERVICES

Une MSP/MFS a pour mission d'accueillir, d'orienter et d'aider les usagers dans leurs relations avec les administrations et les services publics. Guichet unique administratif, la MSP/MFS c'est la possibilité en un même lieu, d'être accueilli par un agent, d'obtenir des informations et d'effectuer des démarches administratives relevant de plusieurs administrations ou organismes publics.

**À la MSP/MFS de Charlieu ou de Pouilly sous Charlieu vous pouvez :**

- Obtenir des renseignements administratifs de tout ordre.
- Obtenir des explications sur le langage administratif et les courriers.
- Effectuer vos démarches en ligne.
- Obtenir un formulaire et sa notice.
- Constituer un dossier.
- Rédiger des courriers administratifs en partenariat avec différents partenaires CDAD, CIDFF, EPN...
- Être conseillé dans votre recherche d'emploi et d'information.



**Permanences :**

- Charlieu : Cécile DUCROS 06 29 15 87 47 / [cecile.francesercices42@gmail.com](mailto:cecile.francesercices42@gmail.com)
- Pouilly sous Charlieu : Sandra ROLLAND 07 55 67 24 77 / [sandraafr42720@gmail.com](mailto:sandraafr42720@gmail.com)

## DECOUVRIR ET APPROFONDIR SA FOI (3 - 8 ANS)

- |                              |                  |                |
|------------------------------|------------------|----------------|
| ● 3 - 7 ans : éveil à la foi | Loïc MICHAUD     | 06 31 96 98 97 |
| ● Caté des primaires         | Sandrine BAILLY  | 07 70 28 37 23 |
| ● Aumônerie des collégiens   | Nicolas CHARRIER | 06 78 83 00 12 |
| ● Aumônerie des lycéens      | Amaury MARTINI   | 07 55 60 32 14 |

## SE METTRE EN CHEMIN VERS LE BAPTEME ET LE MARIAGE

- Baptême des tout-petits, préparation au mariage  
[saintemarte@eglise-nordroannais.fr](mailto:saintemarte@eglise-nordroannais.fr)
- Baptême, première communion et confirmation adultes  
Loïc MICHAUD 06 31 96 98 97



## OFFICES, MESSES

- Charlieu le dimanche à 10h 30
- Saint Hilaire le 1er dimanche des mois de janvier, mars, mai, juillet, septembre, novembre à 9h
- Charlieu le mardi à 9 h et le jeudi à 18h15 suivie de l'adoration et confessions jusqu'à 19h 45

Père Nicolas, curé : 06 78 83 00 42  
Père Amaury, vicaire : 07 55 60 32 14  
Père Amaury MARTINI : 07 55 60 32 14

GROUPE DE PRIERES :  
1er lundi du mois  
18H30 à l'église

Loïc MICHAUD, coordinateur paroissial : 06 31 96 98 97  
[coordinateur@eglise-nordroannais.fr](mailto:coordinateur@eglise-nordroannais.fr)

**UNE EQUIPE POUR VOUS AIDER :** « Recevoir la foi et l'approfondir, c'est possible de 0 à 99 ans »  
Sandrine, responsable catéchèse : 07 70 28 37 23 ; Mili, aumônerie collège : 06 05 54 91 19  
Grégoire, lycéens et servants d'autel : 07 82 26 48 33 ; Agathe, assistante paroissiale : 04 77 60 04 03

### PERSONNES RELAIS DE SAINT HILAIRE

Claire CHARTIER 04 77 60 24 80 et Catherine PREVITALI 04 77 60 26 43

### EVENEMENT A CHARLIEU



Le 18 septembre 2022, le Père Nicolas Charrier prend la fonction de curé de la paroisse lors d'une messe présidée par Mgr Gobillard, il était accompagné par le père Amaury Martini.

Les maires ont procédé à une remise symbolique des clés des églises de la paroisse Sainte Marthe



Maison paroissiale, 3 rue Charles de Gaulle, 42190 CHARLIEU, 04 77 60 04 03  
[saintemarte@eglise-nordroannais.fr](mailto:saintemarte@eglise-nordroannais.fr) et [www.eglise-nordroannais.fr](http://www.eglise-nordroannais.fr)

## LE BRÛLAGE À L'AIR LIBRE DES DÉCHETS VERTS : C'EST INTERDIT TOUTE L'ANNÉE !

POUR NOTRE AIR ET NOTRE SANTÉ, IL EXISTE DES SOLUTIONS FERTILES !

**450€ D'AMENDE**

**Des solutions alternatives existent :**

- BROYAGE**
- COMPOSTAGE**
- PAILLAGE**

Références faites sans conseil sur : www.sauvete-nature.org ou www.inra.fr/brulage-des-dechets-verts

VALORIZON arS

## NE CONFONDONS PAS TOILETTES ET POUBELLES

Photo de notre station !

**ÇA BOUCHE LES CANALISATIONS  
ÇA POLLUE  
ÇA CRÉE DES PANNES AU NIVEAU DES POMPES DE LA STATION D'ÉPURATION  
C'EST PUNISSABLE**

**Veillez à mettre une poubelle à proximité des WC**

## AVIS DE LA MAIRIE

### Obligation d'élagage

**ÉLAGAGE**

## TOUT NE VA PAS À L'ÉGOUT

**Ne bouchez plus vos canalisations**

**Recyclez vos huiles de friture gratuitement**

**Les déchèteries les collectent.**

### Bricolage - Jardinage

L'utilisation d'appareils ou d'outils susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage est réglementée.

**Leur utilisation est autorisée\* :**

- > du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h00,
- > les samedis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00,
- > les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

\* Arrêté préfectoral de la Vienne du 18 juin 2007 (sauf dispositions locales plus restrictives).

**Un bruit vous gêne ?**

**Quelle que soit son origine**

**Voisinage :**

- > Bricolage
- > Instruments de musique
- > Appareils bruyants
- > Animaux domestiques
- > Comportements bruyants

**Chantiers de travaux publics ou privés**

**Activités (sauf installations couvertes) (une mesure acoustique est alors nécessaire)\*\***

- > Commerce
- > Artisanat
- > Agriculture
- > Sport
- > Loisir
- > Lieu musical

\*\* Nécessaire à la demande du Maire par le 0548 ou le 5048

**Privilégiez dans tous les cas une démarche amiable**

**Le facteur de bruit, en cas de sanction, risque une contravention de 3<sup>ème</sup> classe (jusqu'à 450€).**

**Le savez-vous ?** Il existe des colliers anti-aboïement

**Le savez-vous ?** votre plancher est aussi le plafond du voisin ! Évitez les chaussures à semelle dure

**C'est votre anniversaire... vous dérangez :** pensez à prévenir vos voisins

# ECOLE PRIVEE SAINTE ALEXANDRINE

CONTACT

84 Chemin des écoliers  
42190 St Hilaire sous Charlieu  
Tél : 04.77.60.18.97  
Mail : [ecole.alexandrine@orange.fr](mailto:ecole.alexandrine@orange.fr)  
PanneauPocket : Ecole Sainte-Alexandrine 42190



## CLASSE

Lundi, mardi, jeudi et vendredi  
De 9h00 à 12h00 - De 13h30 à 16h30

**ETUDE ET AIDE AUX DEVOIRS**  
Lundi, mardi et jeudi de 16h45 à 17h45

Cette rentrée 2022-2023  
L'école compte 57 élèves.

## CANTINE

(gérée par la commune)  
De 12h00 à 13h30  
alTERREnative Restauration



Accueil des enfants dès 2 ans tout au long de l'année.  
L'école se compose de 3 classes allant de la  
Toute Petite Section au CM2.

L'équipe enseignante :

Laure COUHLON pour le cycle I  
Cyrille PERRAS (chef d'établissement) pour le cycle II  
Stéphanie AUCOURT pour le cycle III

## APPEL A L'AIDE !

«Lors de ma première visite en juin 2022, Hélène Richard me vantait l'investissement des familles au sein de l'établissement. Je pensais que cela était comme dans toutes les écoles catholiques mais, le temps a passé et septembre est arrivé. Je suis alors devenu officiellement le nouveau chef d'établissement de l'école Sainte Alexandrine. Et quand on est nouveau chef d'établissement, on hérite d'un vécu, d'une histoire, ...

Et, j'ai pu remarquer, lire, que, depuis plusieurs dizaines d'années, des familles, peut-être vous, se sont investies dans cette école. Les heures passées à peindre, installer, ranger, organiser, etc ne se comptent même plus. Chacun faisant tout son possible pour ne pas dépasser le petit budget. De même que la municipalité qui nous soutient à chaque instant.

C'est pour cela, afin que cette, notre, école perdure que nous faisons appel à votre générosité. Car sans aides financières extérieures et malgré toute l'aide apportée par le maire et son conseil, notre école ne pourra pas effectuer les travaux nécessaires à la sécurité des enfants.» Cyril PERRAS

Pour l'appel à dons, voici le lien pour vous connecter à la fondation St Mathieu :  
<https://jaidemonecole.org/> Se rendre sur : établissement Sainte Alexandrine Saint Hilaire

## UN CHANGEMENT D'EQUIPE

En juillet, nous disions au revoir à Hélène Richard qui était en poste depuis 21 ans.  
En septembre, Cyril Perras prenait sa place au sein de l'établissement.  
Justine est venue remplacer Marie-Louise à la cantine et au péri scolaire.

## L'ÉCOLE PROPOSE DE NOMBREUX SERVICES ET ACTIVITÉS

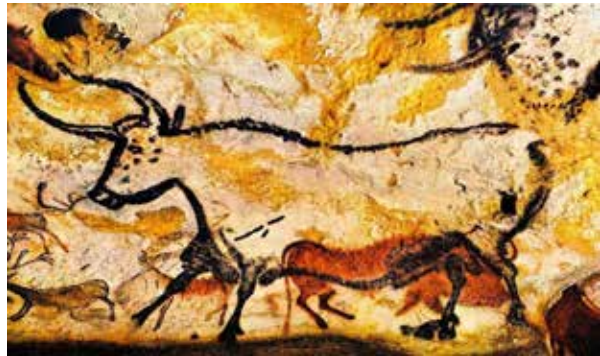
- Un ramassage scolaire propre à l'école pouvant aller sur Villers, Nandax, Pouilly...
- Des classes à effectif raisonnable pour un enseignement de qualité.
- Présence d'Auxiliaires de Vie Scolaire pour les enfants en situation de handicap.

## ARRIVEE DES ECHECS

A partir de septembre 2022, les élèves du CP au CM2 apprennent à jouer aux échecs. Les petits quant à eux, découvrent l'échiquier, les pièces, ...

## SORTIE DANS LE PERIGORD

Les élèves du CP au CM2 ont effectué une classe transplantée dans le Périgord durant 4 jours. Ils ont pu apprécier, entre autre, la grotte de Lascaux.



## NETTOYONS LA NATURE

Le vendredi 21 octobre, les élèves et quelques personnes ayant répondu à notre appel ont recherché les débris dans le village et sur quelques chemins.

## CONCOURS DE CRECHES

Pour la première année, un concours de crèches a été organisé au sein de l'école. Les familles avaient pour thème : la crèche en couleurs. Toutes les réalisations étaient exposées dans l'église. Le 8 décembre, il était possible de voter pour ses 3 préférées.

## ARBRE DE NOEL

Le samedi 3 décembre, nous avons, enfin, pu faire notre traditionnel spectacle de Noël sur le thème des couleurs. Les nombreux spectateurs ont pu apprécier musique, chants, danses, chorégraphies effectués par les élèves de l'école. La représentation a été suivie d'un repas apprécié par les nombreux gourmands. Lors du repas de Noël de la cantine, quelques privilégiés auront pu écouter les chants de nos élèves repris spécialement pour l'occasion.



## 2 ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ÉLÈVES

Une Association des Parents d'élèves de l'Ecole Libre (**APEL**) :

Elle dynamise l'école et organise plusieurs manifestations dont les bénéfices servent pour les activités des enfants. Cette année, il y a eu :

- 2 lotos
  - 1 concours de belote
  - 2 ventes de pizzas
  - 1 concours de crèches
  - le 8 décembre
  - le spectacle de Noël
- Sa présidente est **Emilie VALORGE**



Un Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique (**OGEC**) :

Il gère l'ensemble des travaux de l'école et notamment la réfection des peintures intérieures, le changement du sol de la classe à l'étage, l'installation des menuiseries pour la classe des petits, l'éclairage, le bus, ...

Sa présidente est **Sylvia MENDOCA**

## ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

La commune de Saint Hilaire sous Charlieu organise, pour les enfants de 2 à 12 ans, inscrits à l'école Sainte Alexandrine, un accueil périscolaire le matin et le soir, avant et après la classe,

Le lundi, mardi, jeudi et vendredi de  
7h30 à 8h45 et de 16h45 à 19h.  
Fermeture le vendredi à 18h.

*Ouverture exceptionnelle à 7h  
sur demande des parents  
(uniquement s'ils travaillent).*



**L'OBJECTIF** : proposer un mode de garde de qualité conciliant les contraintes horaires des parents et le respect des rythmes et des besoins des enfants. C'est un lieu de détente, de loisirs, de repos, dans l'attente soit de l'ouverture de la journée scolaire, soit du retour en famille.

### PAUSE MERIDIENNE

De 12h15 à 13h15.

Depuis septembre 2021, les enfants prennent leurs repas livrés par un nouveau prestataire de restauration collective : « ALTERREnative » dont le siège social est basé à Chandon, avec des cuisines installées sur le site de Ressins à Nandax et de Notre-Dame à Charlieu. Ce prestataire se fournit au maximum chez des producteurs locaux (ferme de Ressins, Valeyre à St Martin-d'Estréaux, ainsi que les maraîchers de la Loire).

Ce service fonctionne sous la responsabilité d'agents employés par la commune.

Le personnel est composé d'une directrice, Véronique, diplômée BPJEPS et de deux animatrices :

- Fabienne, diplômée BAFA.
- Justine diplômée BAFA.

### L'INSCRIPTION

Cette formalité est obligatoire pour chaque enfant. La fiche d'inscription comporte les renseignements nécessaires à la prise en charge de l'enfant (numéros de téléphone en cas d'urgence, personnes autorisées à récupérer l'enfant, fiche sanitaire et N°allocataire).

### LES TARIFS

Selon le quotient familial de la famille au 1<sup>er</sup> septembre de l'année scolaire :  
0.90€/heure si QF < 600€  
0.95€/heure si 600€ < QF < 900€  
1€/heure si QF > 900€ (toute heure commencée est due)

Le repas : 3,90€ + 0,50€ de pause méridienne

Les factures sont désormais directement transmises par le Trésor Public. Elles sont à régler au Trésor Public ou dans des bureaux de tabacs habilités.

### INFORMATIONS EN MAIRIE



# ANIMATION RESSINS-VILLAGES

17

L'association « Ressins-Villages » réunit les enfants des villages partenaires : Boyer, Jarnosse, Nandax, Saint Hilaire, Villers et Vougy. Ainsi que ceux du territoire de la Communauté de Communes de Charlieu-Beumont.



L'ALSH est agréé par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale de la Loire.

## Pour les enfants de 3 à 12 ans :

Tous les mercredis sur le site de St Hilaire aux « P'tites Crapules »

**Horaires** : de 7h30 à 18h30

Les enfants peuvent être inscrits en journée, ½ journée, avec ou sans repas.

**Les tarifs** : à l'heure selon le quotient familial de votre CAF ou MSA.

## PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES :

Accueil des 3-5 ans :

Sur le site de St Hilaire « Les P'tites Crapules ».

Accueil des 6-13 ans :

Sur le site de Ressins, au « Lycée agricole ».

L'équipe d'animation propose un programme d'activités variées, thématiques et adaptées selon l'âge.

## De nombreuses sorties organisées



24 jeunes ont pu réaliser un séjour au mois de juillet en Allemagne avec leur coordinatrice-jeunes : Lisa Patard.



## LES JEUNES

Tous les jeunes sont les bienvenus,  
n'hésitez pas à les rejoindre !

Le groupe se retrouve occasionnellement avec leur coordinatrice-jeunes :

**Lisa Patard.**

Les référents ados du village sont

**Eliot De Lemos** et **Maxence Lamure.**



Pour tous renseignements ou inscriptions : Animation Ressins-Villages

1946 route de Villers- RD 13- 42720 NANDAX

[Ressinsvillages42@gmail.com](mailto:Ressinsvillages42@gmail.com) - 06 72 13 35 66 – <http://ressinsvillageswordpress.com>

Comme toujours, le Comité des Fêtes anime notre village au fil des saisons.

Innovation avec une vente de boudin qui s'est traduite par un grand succès. 100 mètres de boudins ont été confectionnés ce jour-là.

Les jeunes du village se sont de nouveau investis pour le Téléthon avec une vente de gâteaux . Ils ont récolté 422 € . Bravo à eux !



## Formidable succès de la Marche



Une bonne soupe aux choux, le bon accueil et l'aide précieuse des bénévoles, une belle journée de février ensoleillée ; voici tous les éléments qui ont permis la réussite de notre traditionnelle marche. **1360 marcheurs** ont répondu présents en parcourant nos chemins de randonnée.

En avril, petits et grands sont partis à la chasse aux œufs.

En récompense de leur recherche : lapins et œufs en chocolat ont fait le bonheur des 84 enfants. Et pour prolonger la matinée, le public a pu profiter d'une balade en calèche par l'association « petits sabots et grandes oreilles » à travers notre village.



Le comité a souhaité investir dans une table de Ping-Pong pour nos jeunes et moins jeunes...

Et aussi dans du matériel : tables, bancs, barbecue, cafetières.....

Tout ce matériel peut vous être loué.

Renseignez-vous auprès de Sébastien.





## Fête du village les 9 et 10 juillet

Après le concours de pétanque où plus d'une vingtaine de doublettes se sont affrontées le samedi, le dimanche il était l'heure pour tous de se retrouver à l'ombre des marronniers pour le traditionnel repas champêtre toujours bien apprécié par les 200 convives.

Pendant le repas, une chanteuse a entraîné le public dans un répertoire musical revisitant les chansons d'hier et d'aujourd'hui.

En août, tout le monde s'est retrouvé pour danser, twister et chanter au Grand Couvert lors de la nouvelle édition du Festival «*Paroles Paysannes*» sur le thème «*Des années yéyé*». Chacun a revisité ces grands standards de l'époque : Hallyday, Sheila, Antoine...

Les 3 associations, Comité des Fêtes, Autour du Grand Couvert et les Folkeux ont servi au cours de ces deux semaines **1187 repas**.

## UN NOUVEAU BUREAU

Après 12 ans de présidence au sein du comité, Christophe COLLET a souhaité laisser sa place à Sébastien LEHNERT auquel il souhaite beaucoup de réussite dans les prochaines manifestations qu'il organisera avec son bureau et remercie tous les bénévoles qui ont su l'aider tout au long de ses années de présidence.

Les membres de l'association ainsi que la municipalité remercient Christophe pour son engagement et son dévouement.

Toutes ces manifestations ne peuvent se faire sans l'aide des bénévoles à qui nous adressons un grand MERCI !

Alors n'hésitez plus et venez nous rejoindre : vous trouverez bonne humeur et convivialité.



### Le nouveau bureau

**Président** : Sébastien LEHNERT

**Vice-président** : Arnaud DESSEIGNE

**Trésorière** : Laetitia DESSEIGNE

**Trésorière adjointe** : Marie-Christine ROCHE

**Secrétaire** : Christelle CHIZALLET

**Secrétaire adjointe** : Catherine MAINARD

La prochaine manifestation organisée par le Comité des Fêtes sera la  
**Marche des «Arpions bourrus»**  
 le dimanche 12 février 2023.

## L'ATELIER VANNERIE

Cette dernière campagne fut le retour à une « année » presque normale hormis les absences temporaires de certains touchés par le virus et l'accueil de quatre débutants vanniers.

Comme chaque année, nous nous sommes retrouvés tous les mardis en deux groupes de 16 h à 22 h, plus certains mardis à partir de 14 h pour aller récolter l'osier.



Au cours de l'hiver l'idée a germé d'organiser une visite à Fayl-Billot, haut lieu de la vannerie en France, situé près de Langres en Haute-Marne. Ainsi le 1er juin, 17 participants ont fait le voyage. Nous avons commencé par rendre visite à notre fournisseur habituel d'osier à Bussières Lès Belmont, village proche de Fayl-Billot.



La plupart a pu découvrir la culture en grand, le tri de l'osier et son écorçage (pellerie). En fin de matinée nous avons visité le musée de vannerie de l'OT, vers midi nous nous sommes restaurés au restaurant local. Le retour s'est fait après la visite d'un magasin-atelier géré par douze jeunes vanniers.

Nous avons clôturé la saison par une journée entière. Chacun a pu réaliser un objet. La météo exceptionnelle nous a permis de prendre le repas en extérieur. De nombreux visiteurs sont venus se renseigner sur la vannerie et admirer les réalisations des membres de l'atelier.



## LE CLUB DE L'AMITIE

Cette année nous avons vu l'effectif du club se renforcer, puisque nous sommes 20 adhérents fidèles. Les réunions de jeux se déroulent à la salle des fêtes André Précloux, tous les 1ers jeudis du mois. Autour des tables les beloteurs se rassemblent mais aussi d'autres jeux de société divers et variés animent la salle.

Nous avons été invités par des élèves du lycée agricole de Ressins, pour une visite de la ferme et la dégustation de produits réalisés sur place (fromage et charcuterie). Nous avons été accueillis avec beaucoup de gentillesse et de compétence.

Un repas a aussi été pris en commun afin de renforcer l'amitié qui nous unit, au restaurant du bourg. Le club a pris en charge le coût du repas.



**N'hésitez pas à nous rejoindre, nous serons très heureux de vous accueillir.**

Renseignements, auprès du Président du club : Mr Michel BERTHILLOT : 04-77-60-17-59

## LES FOLKEUX DU GRAND COUVERT

21



Les Folkeux ont enfin pu reprendre leurs répétitions à la salle André Précloux, les lundis à 18h.

Nous sommes intervenus lors des journées du Patrimoine au Grand Couvert de St Hilaire et au Moulin à Jarnosse. Quelques danses médiévales ont aussi été présentées à l'école de Chandon pour la kermesse.

Quelques membres ont participé au Festival Paroles Paysannes.

Nous sommes à nouveau demandés pour intervenir dans les établissements pour nos aînés. Nous avons aussi été applaudis lors du repas du CCAS de la commune.

Si vous voulez intégrer le groupe appelez le 04 77 60 35 07

## AMICALE BOULES

Tous les mercredis, si le temps le permet, nous jouons à la lyonnaise sur les jeux vers l'allée du château, bien abrités par les marronniers et les grands chênes, dont nous avons particulièrement apprécié l'ombre cet été !

Cette année nous avons pu partager un repas pour clore la saison, l'occasion pour nous aussi de remercier M et Mme DE BENQUE de nous permettre de jouer sur leur terrain. En début de saison, nous avons appris avec tristesse le décès de Camille VAGINAY, passionné de boules et de chasse.



## LA GYM



Tous les mercredis de  
**19h30 à 20h30**  
à la salle André PRECLOUX,  
la section gym vous propose de  
rester en pleine forme avec des  
cours accessibles à tous  
et des exercices adaptés à chaque  
niveau.

Pour vous inscrire, contactez **Aurélie PLAINARD** 06 19 79 31 49



## ASSEMBLEE GENERALE



La salle des fêtes était trop petite cette année pour recevoir tous les bénévoles de l'association. De nouveaux venus étaient présents et c'est un plaisir de les accueillir.

## JOURNEE DU PETIT PATRIMOINE DE PAYS ET DES MOULINS LE 26 JUIN



Tous les ans, la préparation des JPPM commence par la fabrication des pâtés aux pommes le vendredi chez Gérard.

Nos bénévoles préparent, pétrissent et travaillent la pâte afin de réaliser ces pâtés que nos visiteurs apprécient tant !

Le samedi, quelques mottes de beurre à la baratte sont aussi préparées par nos crémières : Suzette, Marie, Véronique et Georgette. Ce beurre artisanal remporte toujours un très grand succès.

Cette année, nous avons renoué nos collaborations avec les propriétaires du Moulin de Jarnosse qui sont comme nous, des passionnés du patrimoine.

Malgré un temps maussade jusqu'en fin de matinée, nous avons pu cuire au four à bois du pain, des pâtés aux pommes, des brioches qui sont une nouveauté cette année et nous avons réalisé du beurre à la baratte. Au niveau des stands de démonstrations, les visiteurs pouvaient observer le travail des vanniers, du cordier, du tailleur de pierre, du faux marbre et apprécier les danses folkloriques qui ont rythmé cette belle journée.



**On vous donne rendez-vous le 25 juin 2023** avec de nouvelles démonstrations de savoir-faire.



Afin de remercier le club des jeunes pour les nombreux coups de main qu'ils nous donnent, nous avons décidé de leur offrir une soirée au Laser Game qu'ils ont beaucoup appréciée.

**Président** : Didier LACHIZE  
**Vice-président** : Bernard PIVOT  
**Trésorière** : Lucie LEHNERT  
**Trésorière adjointe** : Suzanne DUCARRE  
**Secrétaire** : Christelle CHIZALLET  
**Secrétaire adjointe** : Véronique LAUNAY

## VISITE DU CHATEAU DE GUEDELON

C'est dans une excellente ambiance que les 51 participants ont rejoint le chantier de construction d'un château médiéval à Guédelon dans l'Yonne pour la journée. Visite commentée, explications techniques des maçons, charpentiers, forgerons et autres métiers ont rythmé la journée. De l'avis de tous, «une sortie à refaire !»



## LES LAVANDIERES



Afin de mettre en valeur le lavoir du centre du bourg, nous avons confectionné et mis en place trois lavandières. Elles ont été peintes, sous la conduite de Véronique, par deux jeunes du centre de loisirs Ressins-Villages, Axelle et Aloïs que nous remercions.

## LA CRECHE ANIMEE

Comme tous les ans, l'association a installé, la crèche animée dans l'église. Elle avait bien besoin d'un coup de jeune au niveau électrique. C'est chose faite et merci à nos électriciens Jean-Michel et Yves. Elle sera démontée à la mi-février juste après la marche du Comité des Fêtes.



## MADELEINES

Tous les ans, nous participons à la marche des «Arpions bourrus» du mois de février en confectionnant et cuisant des madeleines dans le four à bois du Grand Couvert. Cette année plus de 2200 madeleines ont été distribuées aux nombreux marcheurs. C'est aussi l'occasion de faire découvrir le site et notre patrimoine communal.

## LE MECANISME DE L'HORLOGE

Il a été décapé puis peint et n'attend plus que sa cloche de verre pour être prochainement exposé au fond de notre église. Les compagnons charpentiers sont à l'œuvre pour la structure. Un grand merci à tous ceux qui participent à sa mise en valeur.



**Merci à tous les bénévoles sans qui rien ne pourrait se faire.**



L'année 2022 marquera la reprise de la fête des classes après deux années d'interruption dues à la crise sanitaire.

Ce sont donc 26 conscrits qui ont défilé dans les rues du village accompagnés par un public nombreux.

Les photos ont été faites dans le parc du château.

Après le dépôt de la gerbe au monument aux morts et le vin d'honneur, les conscrits et leurs invités se sont dirigés dans la salle des fêtes pour une soirée festive.

## LES ANCIENS COMBATTANTS

### REMISE DES CERTIFICATS DE CITOYENNETE



A la fin de l'année scolaire, Claudius Chizallet Président et Jean Berthelot ont remis les Certificats de Citoyenneté à nos écoliers, ainsi qu'aux maîtresses, pour leurs participations très actives aux commémorations du 8 mai et du 11 novembre.

#### Description du Certificat de Citoyenneté du 8 mai

Les soldats alliés accompagnés de leur drapeau, la médaille militaire à droite, la croix de guerre à gauche, au centre le Général De Gaulle descendant les Champs Elysées le 26 août 1944. Document réalisé par l'Union Fédérale des Anciens Combattants.





## SOCIÉTÉ

Les chasseurs de St Hilaire sont réunis en association communale de chasse « Saint Hubert » créée en 1930. Le bureau est constitué d'un président, d'un secrétaire et d'un trésorier comme toute association loi 1901.

La date de l'ouverture de la chasse est fixée chaque année le deuxième dimanche de septembre. Nous pratiquons cette activité les week-ends et les mercredis. En général, les battues avec des tirs à balles sont effectuées les samedis, rarement les dimanches et les mercredis qui sont réservés à la chasse au petit gibier avec des tirs à plombs.

## SÉCURITÉ



Ouverture : chasse aux renards avec des invités

### Ensemble partageons la nature

- **Pour la sécurité de tous**, nous avons mis en place des miradors qui permettent des tirs fichants. Nous installons aussi des panneaux de signalisation sur les routes et les chemins pour signaler les battues le jour même.
- **Pour notre sécurité**, nous sommes équipés de gilets orange fluo et nous avons suivi une formation qui nous engage à respecter des angles de tirs de 30° afin d'éviter tout accident.
- **Pour votre sécurité**, soyez vigilants si vous empruntez les chemins où se déroule l'action de chasse au niveau des zones balisées, signalez votre présence aux chasseurs dès que vous les voyez et évitez de porter des tenues sombres pour être plus visibles.

## REPAS DES PROPRIÉTAIRES

C'est avec un grand plaisir que nous avons pu, cette année, organiser notre banquet avec les propriétaires. A cause de la crise sanitaire, nous avons dû le retarder de quelques mois et malgré cela quelques personnes n'ont pas pu y participer à cause du Covid.

Soixante dix personnes étaient réunies, propriétaires et chasseurs, et tous étaient contents de se retrouver puisque notre banquet a lieu tous les deux ans. Pour certains, ce fut l'occasion de faire connaissance entre chasseurs et propriétaires.

Cette invitation nous permet de remercier les propriétaires qui nous donnent le droit de chasser sur leurs terrains et pour nous c'est aussi l'occasion d'exprimer notre préoccupation pour organiser des battues en toute sécurité.



Ecole Sainte Alexandrine :  
Cyrille PERRAS : 04 77 60 18 97  
[ecole.alexandrine@orange.fr](mailto:ecole.alexandrine@orange.fr)

Centre de Loisirs Ressins-Villages :  
Anne-Marie PERROUX : 06 72 13 35 66  
[ressinsvillages42@gmail.com](mailto:ressinsvillages42@gmail.com)

Paroisse Sainte Marthe : 04 77 60 04 03  
[saintemarthe@eglise-nordroannais.fr](mailto:saintemarthe@eglise-nordroannais.fr)  
[www.eglise-nordroannais.fr](http://www.eglise-nordroannais.fr)

Charlieu-Belmont Communauté :  
04 77 69 03 06  
[www.charlieubelmont.com](http://www.charlieubelmont.com)

Perception de Roanne : 04 77 44 01 02

Sous-préfecture de Roanne : 04 77 23 64 64

Médiathèque Intercommunale :  
04 77 60 17 49

Espace2E : point accueil écoute jeunes à  
Charlieu - 06 31 30 90 49 -  
[info@espace2e.org](mailto:info@espace2e.org)

Office de tourisme Pays Charlieu-Belmont :  
04 77 60 12 42

Déchetterie de Charlieu-Belmont Communauté  
à Pouilly sous Charlieu et déchets ménagers :  
04 77 69 03 06

Gendarmerie de Charlieu : 17 ou 04 77 60 04 44

Pompiers : 18 ou 112

SAMU de Roanne : 15

Médecin de Garde : 15

Pharmacie de Garde : 06 08 99 82 17

Centre anti poison : 04 72 11 69 11

Hôpital de Roanne : 04 77 44 30 00

Clinique du Renaison : 04 77 44 45 00

SOS Violences Conjugales 42 : 04 77 25 89 10

GDF (sécurité dépannage) : 0 800 47 33 33

Electricité Urgence Dépannage : 09 73 72 59 00

SPA du roannais : 04 77 71 81 38 (chiens)

Arche de Noé : 04 77 70 73 59 (chats)

THD42 : 04 77 43 08 55

ADMR Entre Sornin et Rhodon : 04 77 60 37 56  
[msstdenisdecabanne@fed42.admr.org](mailto:msstdenisdecabanne@fed42.admr.org)

Rénov'action 42 : 04 77 41 41 25

## PRESSE

Sébastien AGASSE  
« Le Pays Roannais »  
06 77 72 60 34  
[sebastien.agasse@hotmail.fr](mailto:sebastien.agasse@hotmail.fr)

Julien DAUDEL  
« Le Progrès »  
06 06 46 65 71  
[jfrdaudel@gmail.com](mailto:jfrdaudel@gmail.com)

Jean-François BALLANDRAS  
« Le Paysan de la Loire »  
04 77 60 04 65  
[jf.ballandras@hotmail.fr](mailto:jf.ballandras@hotmail.fr)

## LES PRESIDENTS DES ASSOCIATIONS

● Anciens Combattants :	<b>Claudius CHIZALLET</b>	04 77 60 13 34
● Autour du Grand Couvert :	<b>Didier LACHIZE</b>	06 50 75 31 51
● Atelier Vannerie :	<b>Jean-François BALLANDRAS</b>	04 77 60 04 65
● Club de l'Amitié :	<b>Michel BERTHILLOT</b>	04 77 60 17 59
● Comité des Fêtes :	<b>Sébastien LEHNERT</b>	06 79 93 36 11
● Section Gym :	<b>Aurélien PLAINARD</b>	06 19 79 31 49
● Jim Enduro Start :	<b>Jean-François CHEVALARD</b>	04 77 60 17 76
● Les Folkeux :	<b>Denise DURANTIN</b>	04 77 60 35 07
● Société de Chasse :	<b>Christian MILLET</b>	07 77 97 49 81
● Tennis Club :	<b>Sébastien LEHNERT</b>	06 79 93 36 11
● A.P.E.L :	<b>Emilie VALORGE</b>	06 35 92 41 67
● O.G.E.C :	<b>Sylvia MENDOCA</b>	06 85 84 73 09

## COMMERÇANTS ET ARTISANS



**MONNET**  
Travaux Publics & Transports

Tél : 04.77.60.27.91  
Mail : tpmonnet@orange.fr

Terrassement - Démolition - VBD - Assainissement individuel  
Aménagements extérieurs - Empierrement et finition  
Enrobé - Concassage - Transports

1489 route de Charlieu - 42190 Saint-Hilaire-sous-Charlieu

**Charpente-Ossature bois-Couverture-Zinguerie**



**LESPINASSE**  
Toitures

32 route de Sorillard 42190 ST HILAIRE SOUS CHARLIEU  
tel : 04 77 60 13 24 - mail : contact@lespinasse-toitures.com



**N'OUBLIEZ PAS VOTRE PROCHAIN CONTRÔLE**

**AUTO CONTROLE SOUTRENON**  
LE PÔTEAU  
42190 ST HILAIRE SOUS CHARLIEU  
04 77 60 00 12  
www.securitest.fr

Le ..... à ..... h .....

Entreprise indépendante affiliée au réseau Securitest, membre du groupe SGS



**JB Bois**

Charpente - Couverture - Zinguerie  
06 37 82 01 45 - jboiseur1@gmail.com  
900 Rte de Pouilly  
42190 St Hilaire-sous-Charlieu



Lundi, Mardi, Jeudi,  
Vendredi, Samedi  
De 7h à 14h et 17h à 1h30  
Et le dimanche de 7h à 14h

**Le SANPAT**  
04 77 18 28 84  
<https://www.facebook.com/Le-Sanpat/>



**Nicolas VALORGE**

PRODUCTEUR DE VIANDE CHAROLAISE

Bœuf, veau  
en caissette sous vide

616 Impasse de la Chaverie  
Saint Hilaire Sous Charlieu  
06.83.63.06.19



**DIVIN'HAIR**  
STEPHANIE KUSSEKAND GULLIN

VICE CHAMPIONNE DE FRANCE

COIFFURE A DOMICILE

TEL: 06 22 68 94 27



**Tous travaux de Maçonnerie**  
Terrassement, Façade

**MONTET SEBASTIEN**  
sebastien.monfet42@gmail.com  
0477606594  
0613488441  
LE THORAL  
42190 ST HILAIRE SOUS CHARLIEU

- Benjamin GARNIER - Multi-travaux
- François PEROUX - Préparateur de crins
- SACAB BOIS - Commerçant bois
- Philippe MAGNIN - Scierie des Perches
- LUCILLE - Atelier création
- Ginette MASSANO - Service à la personne

- Marie GARNIER - Spectacles animations
- Pascal MARCHAND - Taxi
- Idéal Look Eléonore CLERET - Coiffeuse
- Pascal DESMONNET - Multi-travaux
- Stéphane GAUBERT - Menuisier agenceur
- Agnès BERRY - Biographe - Récit de vie

### ASSISTANTES MATERNELLES

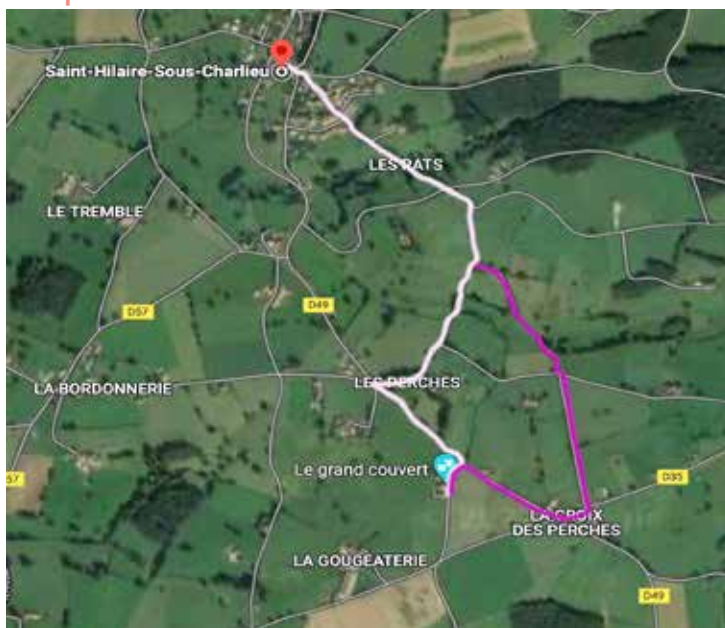
- Lucie LEHNERT
- Mélanie BERLAND

## Sentier du patrimoine rural et botanique

Afin de découvrir :

- La flore des haies locales et de leurs abords au cours du parcours
  - Des constituants du paysage bocager
  - La technique du plessage et les rôles de la haie (sur le site du Grand Couvert)
  - Un bâti rural original (le Grand Couvert)
- Distance aller-retour : 4,2 Km avec possibilité de raccourci
  - Distance jusqu'au Grand Couvert : 1,8 Km
  - Aller-retour du bourg par raccourci : 2,750 km

Prendre, à droite de l'église, le « chemin des écoliers » et suivre le « circuit du chemin du Grand Couvert ».



Découverte du paysage sur deux sites :

- Les haies de fond de vallon en cours de parcours
  - Une table d'interprétation au Grand Couvert
- Découverte de la technique du plessage sur un linéaire de haie bordant le site du Grand Couvert.
  - Découverte des rôles de la haie grâce à des panneaux explicatifs.
  - Découverte d'une architecture rurale originale sur le site du Grand Couvert et son four banal.



Plessage sur le site du Grand Couvert



Le site du Grand Couvert

C'est sous l'impulsion de l'association «Autour du Grand Couvert» et plus particulièrement celle de Jean-François BALLANDRAS, que ce parcours a été agrémenté de 24 panneaux informatifs. Ce chemin piétonnier est notamment emprunté par les randonneurs parcourant le circuit « Paroles paysannes » du topoguide «Le pays de Charlieu-Belmont à pied». L'aménagement a été intégralement financé par l'association avec une aide de la Communauté de Communes de Charlieu-Belmont.


La mise en valeur de ce sentier, permet de sensibiliser le promeneur sur la richesse de notre patrimoine et de la nature environnante.

Une suite de cet aménagement est envisagée sur une autre portion du circuit du topoguide où figurent plusieurs autres plantes remarquables, typiques de la région.

# Découverte de la flore des haies locales et de leurs abords avec des planches explicatives

C'est en parcourant le sentier que les marcheurs peuvent se renseigner sur plus d'une vingtaine d'espèces locales telles que le tamier, l'alisier, le fusain, la Stellaire holostée, le groseillier à maquereau ou bien encore le houblon.

**GROSEILLIER à maquereau**  
(*Ribes uva-crispa*)  
Famille des grossulariacées



**ARBRISSEAU** 1 à 1,5 mètres, épineux, vivace, avec des épines à 3 pointes

**FEUILLES** alternes, à 3 à 5 lobes crénelés, plus ou moins velues

**FLEURS** régulières, rouges et verdâtres le plus souvent solitaires sur un court pédoncule feuillé

**FRUITS** baies verdâtres, ovoïdes, assez grosses, hérissées de poils

**LOCALISATION** : haies, lisières, sous-bois

**UTILISATIONS** : plante mellifère, fruits comestibles riches en vitamines, laxatifs, confection de marmelades et confitures

Association - Institut de Grand Couronné

**HOUBLON**  
(*Humulus lupulus*)  
Famille des canabacées



**PLANTE HERBACEE** vivace grimpante de 2 à 5 m

**FEUILLES** alternes, composées de 3 à 5 folioles dentées.

**FLEURS** vert-jaune, dioïques : fleurs mâles en grappes racémiques, les femelles en cônes pendants. Floraison juin à septembre

**FRUITS** ovoïdes, pourvus de glandes jaunes aromatiques

**LOCALISATION** : haies, lisières, plante cultivée

**UTILISATIONS** : cultivé pour parfumer la bière, jeunes pousses consommables comme des asperges

Association - Institut de Grand Couronné

Au XIX<sup>e</sup> siècle, pendant l'attaque de la maladie du phylloxera sur la vigne, les gens se sont rabattus sur la fabrication de la bière et certains pieds de houblon subsistent encore de nos jours dans nos haies.

Aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, les paysans gardaient leurs animaux dans les fonds des vallons tandis que les dessus des vallons étaient eux réservés aux cultures, on estime que l'emplacement de ces haies remonte à cette époque.

**Les haies bordant les fonds de vallons**

Dans notre région les vallons sont souvent, comme ici, bordés de deux haies.

Jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle les haies de fond de vallons servaient surtout à protéger les cultures qui étaient pratiquées sur les terrains situés en amont sur des sols plus secs et plus propices à ces cultures. Les fonds de vallons étaient réservés au pâturage des bovins élevés à l'époque essentiellement pour le trait. On estime que l'emplacement des ces haies, encore présentes aujourd'hui, date de ces époques.

Le fait que les parcelles en amont soient cultivées a entraîné la formation de « talus » perpendiculaires à la pente, en limite des parcelles. Ils ont été produits par glissement progressif de la terre par l'érosion et le travail du sol. Le labour était le plus souvent pratiqué suivant les courbes de niveau.



Association - Institut de Grand Couronné

**Les TIRONORES ou arbres têtards**

**Le poids de l'héritage, un problème de succession :**



Nous avons devant nous un chêne dont la cime et les branches ont été coupées plusieurs fois et que l'on surnomme localement « une frèche ».

Cette forme typique des frèches qui caractérisent le paysage du pays de Charleville résulte d'un usage (châtaigniers réguliers (17-1900)) dans le but de récolter du bois de chauffage et de fournir une ressource d'appoint pour le bétail (quartier pour le foin) en période estivale voire hivernale.

Entretien de ces arbres aujourd'hui très aléatoire (sans en 20 ou 30 ans) et souvent trop brutal (suppression de la totalité des rameaux), ne garantit pas leur espèce et en grande nombre depuis lequel l'ère sera pourrir et disparaître à jamais.

Il y a pourtant intérêt à conserver de façon transitoire (une trentaine d'années) cette forme - si les branches constituent l'ossature du paysage bouger du Pays de Charleville, elles n'ont pas de descendants et les rajeunissements conduisent à un bouleversement paysager important.

Des techniques « douces » peuvent aussi contraindre les branches à fléchir et la succession naturelle de bois de chauffage sous diverses formes renouveau le regard d'été.

Association - Institut de Grand Couronné

Il est toujours intéressant que les gens qui se promènent, puissent en même temps se familiariser et en savoir plus sur le patrimoine végétal qui longe nos chemins. C'est aussi une découverte pour les enfants qui les accompagnent.

Alors, laissez-vous guider ...

## PÂTE AUX POMMES DE TERRE

**Ingrédients** (6 personnes)

- 500 grammes de pâte brisée (ou feuilletée)
- 1,5 kg de pommes de terre (1,2 kg épluché)
- 4 verres de crème crue (soit 50 cl)
- sel, poivre 1 jaune d'œuf

**Préparation**

- Eplucher les pommes de terre.
  - Beurrer le fond de votre tourtière et fariner.
  - Étendre la moitié de la pâte brisée dans le fond de la tourtière.
  - Couper les pommes de terre en rondelles sur la pâte en les répartissant en rosace en formant un petit dôme central.
  - Assaisonner les pommes de terre avec du sel et du poivre.
  - Préchauffer votre four, thermostat 7 ou 210°.
  - Recouvrir les pommes de terre avec le reste de la pâte brisée jusqu'en butée du bord de la tourtière.
  - Souder, à l'aide du bord de la pâte brisée inférieure, celle du dessus.
  - Passer avec un pinceau le jaune d'œuf sur le pâté.
  - Mettre au four pendant 1 heure à 210°.
  - A la sortie du four, effectuer au centre du pâté un trou de 5 cm de diamètre (dit «La Cheminée»).
- Mettre la crème par la cheminée à l'aide d'une cuillère à café et faire tourner votre tourtière pour que la crème pénètre bien dans les pommes de terre (on peut aussi décalotter le pâté et verser la totalité de la crème sur les pommes de terre).



## SOUPE AUX ORTIES

Pour une dizaine de personnes



- Faire bouillir 2 litres d'eau
- Ajouter 5 ou 6 pommes de terre
- Les laisser cuire 7/8mn
- Ajouter selon les goûts, la valeur de deux ou trois poignées d'orties lavées et égouttées sans trop de tiges
- Faire cuire un bon quart d'heure supplémentaire
- Mixer puis rajouter de la crème à votre convenance puis mixer à nouveau pour homogénéiser.
- Servir bien chaud

## CRAMAILLOTTE

**Ingrédients** (3 personnes)

365 belles fleurs, 1,5 l d'eau froide, 2 oranges et 2 citrons non traités et 1 kg de sucre en poudre.

Partez à la cueillette des fleurs de pissenlit entre 12h et 15h, lorsque elles sont les plus épanouies.

- Choisissez des fleurs de pissenlit bien ouvertes. Lavez-les à l'eau claire et ne conservez que les pétales. Faites-les sécher quelques heures, au soleil.
- Lavez les agrumes et prélevez leur zeste. Coupez ensuite les oranges et les citrons en rondelles.
- Placez les fleurs dans une bassine à confiture avec l'eau, les morceaux d'agrumes et les zestes. Faites cuire durant 1 heure après les premiers frémissements.
- Filtrez la préparation et ajoutez-y le sucre. Faites cuire 45 minutes supplémentaires jusqu'à ce que la cramailotte épaississe pour avoir une consistance assez proche de celle du miel.
- Vérifiez la cuisson en utilisant la méthode de la goutte.



## A BASE DE NOIX

### Vin de noyer

#### Ingrédients

1 litre de bon vin rouge, 125 g de sucre en poudre, une poignée de feuilles de noyer nouvelles, 1 verre d'eau de vie.

Cet apéritif se prépare au printemps avec des feuilles vert clair qui sentent fort quand on les froisse, c'est-à-dire en mai, avant que le vert des feuilles ne fonce.

Laver les feuilles et les sécher, les mettre dans un bocal fermant hermétiquement.

Les couvrir avec du vin de très bonne qualité, le sucre et l'eau de vie.

Fermer et laisser infuser aux moins deux semaines.

Filter et mettre en bouteilles. Attendre encore au moins un mois avant de servir.



### Vin de noix



#### Ingrédients

20 noix vertes, 2 clous de girofle, ½ litre d'eau de vie, 2 l de vin rosé à 12 °, 600g de sucre candi.

Cueillir les noix vers la St Jean, quand elles sont encore assez tendres.

Les laver, les essuyer puis les couper en morceaux.

Les mettre dans un bocal avec les clous de girofle. Les couvrir d'eau-de-vie dans laquelle elles doivent baigner complètement. Fermer le bocal et laisser macérer deux mois.

Ajouter alors deux litres de bon vin rosé et le sucre. Laisser macérer encore 4 ou 5 jours en agitant fréquemment pour faire fondre le sucre.

Filter à travers un linge fin ou un filtre à café (opération assez longue) et mettre en bouteilles bien fermées. Tenir au frais.

#### Ou encore

- Après avoir coupé les noix, verser deux litres de bon vin rouge et ½ litre d'eau-de-vie.

- Laisser macérer le tout pendant quarante jours à la cave, sans oublier de secouer la bonbonne souvent.

Une fois ce délai passé, on filtre directement dans les bouteilles dans lesquelles on a mis auparavant 200 g de sucre dans chacune. Quand une bouteille est remplie, on secoue jusqu'à ce que le sucre soit dissous. Il ne reste plus qu'à boucher et à déguster, plus on attend meilleur c'est...



**Toutes ces préparations se boivent toujours avec modération en apéritif, bien frais, avec du melon, ou en digestif.**

La municipalité n'est en aucun cas responsable des textes et des photos qui lui ont été communiqués lors de l'élaboration de ce bulletin municipal. Des erreurs ou omissions ont pu s'y glisser et nous vous prions de nous en excuser.

Directrice de publication : Florence LEBLANC

Rédacteur et mise en page : Didier LACHIZE

Conception : Thaïs LEBLANC - Didier LACHIZE

Crédit photos : Didier Lachize - Christophe Collet - Jean-François Balandras - Florence Leblanc - Sébastien Agasse - Associations du village.

Imprimerie : SEDI 30700 UZES

# CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2023

## JANVIER

Dimanche 22 - Voeux du Maire.

## FEVRIER

Dimanche 12 - Marche des Arpions Bourrus, Comité des Fêtes

## MARS

Vendredi 17 - Assemblée Générale Grand Couvert  
Dimanche 5 - Concours de belote de l'école Ste Alexandrine à 14h  
Vendredi 31 - Portes ouvertes de l'école Ste Alexandrine à 17h 30

## AVRIL

Vendredi 7 - Vente pizzas de l'école Ste Alexandrine  
Samedi 8 - Chasse aux œufs du Comité des Fêtes

## MAI

Lundi 1er - Loto de l'école Ste Alexandrine à Briennon

## JUIN

Dimanche 25 - Journée du Patrimoine de Pays et des Moulins au Grand Couvert

## JUILLET

Samedi 1er et Dimanche 2 - Fête du village

## AOUT

Du 8 au 20 - Festival « Paroles Paysannes » au Grand Couvert

## SEPTEMBRE

Samedi 16 - Fête des classes en 3

## OCTOBRE

Vendredi 13 - Assemblée Générale du Comité des Fêtes

## NOVEMBRE

Vendredi 24 - Repas du CCAS  
Samedi 25 - Soirée dansante du Comité des Fêtes

## DECEMBRE

Arbre de Noël de l'école Ste Alexandrine